Image not found or type unknown

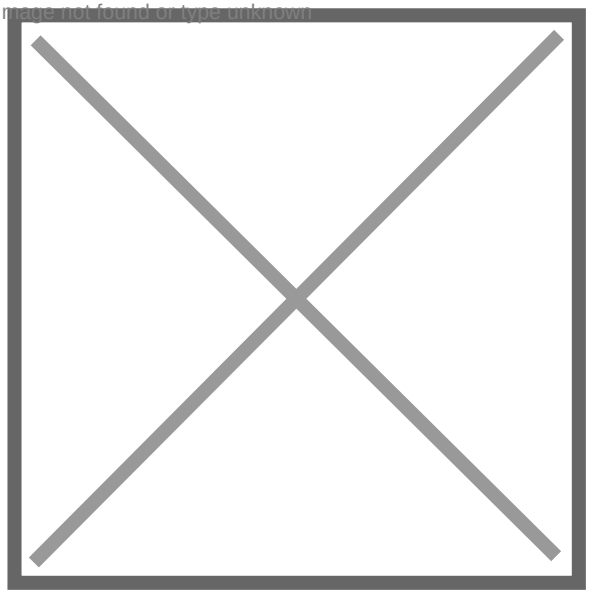

associé unique non gerant en tns

Par **smile**, le **29/03/2008** à **17:29**

je vais avec un ami qui est déjà dans l'immobilier certainement ouvrir une agence en fin d'année - je serais associé unique TNS en EURL et lui sera gérant - la question est : pourrais-je avec ce statut avoir ma carte professionnelle et être moi gérante dans 3 ANS (j'ai un BTS commercial) ?

merci de votre aide et de me préciser les textes de loi
cordialement,

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés